

Compte Rendu du Conseil Municipal
du 21 Septembre 2023 à 20h30



Ordre du jour

- 1- Approbation du Procès verbal du Conseil municipal du 1 Juin 2023
- 2- Plan Local d'Urbanisme: avancement
- 3- Projets de la Commune
- 4- Déploiement de la Fibre
- 5- Budget Communal: Mise en place du référentiel M57- Délibération
- 6- Personnel communal: Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire). Délibération
- 7- Recrutement d'un agent contractuel : mise à jour des registres de l'état civil. Délibération
- 8- Associations Eglise
- 9- Adhésion et signature d'une convention pour la mise en place du Logiciel Cosoluce . Délibération
- 10 - Illuminations au Village
- 11- Journée citoyenne du 23 Septembre 2023
- 12- Questions diverses

Secrétaire de séance: J L Sérié

Présents:

AG Alain Gateau
TB Thierry Bassetto
MB Marcel Beï
CD Christian Dauriac
PD Patrick Dumont
RO Rebeca Ortega.
JJP Jean-Jacques Pelissier
CS Corinne Sérié
JLS Jean-Louis Sérié
GT Guillaume Tardy
AW Astrid Wojtasik

Signature des présents

	tous	1-juin-23
1- Approbation du Procès verbal du Conseil municipal du 1 Juin 2023 Compte rendu du 1 Juin 2023 .Trésorerie	tous 431 612 €	21-sept-23
2- Plan Local d'Urbanisme: avancement . Réunion le 20 07 2023 avec le Bureau d'étude Paysage et la DDT (chef Planif. Urbanisme) .. La DDT nous informe qu'une consommation maximale d'espace de 1,3 ha entre 2020 et 2030, est dédiée à chaque commune. Cela doit nécessiter obligatoirement un accord des communes de la Communauté des Communes du Savès.(en l'absence d'un PLU) . Réunion du 28 Août 2023 avec le Président de la CCSavès et la présidente du SCOT .. Présentation de deux scénarios permettant de satisfaire la demande de la DDT. (voir annexe PLU) . Nous avons demandé la tenue d'une Réunion avec le Chef de Service Territoire et Patrimoine de la DDT et le président du SCoT de Gascogne, avant la Réunion avec les Personnes Associées.	JLS,AG	

<p>3- Projets de la Commune Projets et travaux de la Commune 2023 . Isolation thermique des Logements communaux: Mise en place de fenêtres double vitrage coté Nord (réalisé) Reste à faire :isolation des combles et mise en place d'une ventilation hydro réglable</p> <p>. Travaux suite au sinistre du 5 Septembre 2022: Logements communaux: Remplacement des volets coté Nord (réalisé) Reste à faire: dégradations intérieures suite au sinistre</p> <p>Eglise .travaux suite au sinistre: réfection partielle du Plafond. Prévus en Oct. 2023</p> <p>Halle centrale .travaux toiture suite au sinistre prévus en Oct.2023</p>	JLS,AG	21-sept.-23 4 ° Trim 2023 4 ° Trim 2023 4 ° Trim 2023 4 ° Trim 2023
<p>4- Déploiement de la Fibre . Le déploiement de la fibre va nécessiter la mise en place de nouveaux poteaux. Les poteaux existants seront systématiquement utilisés et éventuellement complétés par de nouveaux poteaux pour diminuer la portée si nécessaire.</p> <p>. Ces travaux ne concernent que le domaine public (et non le domaines privé) et donneront lieu à des autorisations de travaux validés par la Commune et la CCSavès.</p> <p>. Ces travaux sont prévus pour Février 2024.</p>	AG,MB,JLS	1-févr.-24
<p>5- Budget Communal: Mise en place du référentiel M57- Délibération .A partir du 1er Janvier 2024, le Référentiel budgétaire et comptable M57 s'appliquera à notre collectivité.</p> <p>Pour mémoire, le référentiel M57 au 1er janvier 2024 permet à votre commune de bénéficier d'un accompagnement plus approfondi des services de l'Etat. Le passage en M57 (et la dématérialisation des délibérations budgétaires) conditionne par ailleurs l'expérimentation du compte financier unique (CFU). Le CFU se substituera au compte administratif et au compte de gestion de toutes les collectivités à partir de 2024. Il vise à faciliter l'écriture et la lecture de leurs comptes. Ex: Mise en place de la fongibilité des crédits: possibilité d'effectuer des virements de chapitre à chapitre au sein de la même section (dans la limite de 7,5% des dépenses prévues du Chapitre)</p> <p>.Une réunion s'est tenue le 8 Septembre 2023 avec E.Chassagne (Direction des finances Publiques) sur le contenu et les modalités de ce changement .</p> <p>Mise en place de M57 Délibération: Contre : 0 , Abst: 0 , Pour: 11</p> <p>Mise en place de la Fongibilité des crédits Délibération: Contre : 0 , Abst: 0 , Pour: 11</p>	JLS,AG	1-janv.-24
<p>6- Personnel communal: Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire du personnel communal) .Suite à demande de la Préfecture, le RIFSEEP doit être modifié.(rétroactivité des primes impossible)</p> <p>Délibération: Contre :0 , Abst: 0 , Pour: 11</p>	AG	
<p>7- Recrutement d'un agent contractuel : mise à jour des registres de l'état civil. . Recrutement occasionnel d'un agent pour des travaux de mise à jour des registres d'état civil</p> <p>Délibération: Contre :0 , Abst: 0 , Pour: 11</p>	AG	

<p>8- Association pour la Sauvegarde de l'Eglise St Barthélémy de Monblanc . La réunion de préparation de la création de l'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise St Barthélemy de Monblanc s'est tenue le 19 Septembre 2023. . Cette Association dont le président sera J.Beidner, doit être une Association d'Intérêt Général permettant la défiscalisation des dons pour la sauvegarde de notre Eglise. . La demande de création auprès de la Préfecture est en cours. Dès sa validation, une Assemblée Générale sera organisée.</p>	<p>CS,JLS CS</p>	<p> 4 ° Trim 2023</p>
<p>9- Adhésion et signature d'une convention pour la mise en place du Logiciel Cosoluce . . Fin du contrat avec Berger Levraut et bascule sur le Logiciel Cosoluce au 1er Janvier 2024 . Le Centre De Gestion assure la maintenance et la formation.</p> <p>Délibération: Contre :0 , Abst: 0 , Pour: 11</p>	<p>AG</p>	<p></p>
<p>10- Illuminations au Village . La première partie des illuminations des fêtes de fin d'année est reçue et stockée.</p>	<p>MB</p>	<p>4 ° Trim 2023</p>
<p>11- Journée citoyenne du 23 Septembre 2023</p> <p>12- Question diverses . Bon d'achat pour action bénévole . City Stade . Référent Ambroisie .G.Tardy . Eclairage Stade . Facture du Bornage Lahillaire à valider (2668 €)</p> <p>Prochain Conseil Municipal</p>	<p> GT MB</p> <p>16-nov-23</p>	<p></p>